



Rapport de la commission ad'hoc concernant

Le préavis N° 2021-04

Relatif à la demande d'un crédit complémentaire pour l'aménagement de la place de l'Eglise dans le cadre des travaux de mise en séparatif du chemin de Placettes (2020-03)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Chers Collègues,

La commission ad' hoc composée de Messieurs Jean-Pascal Prince, Joseph Ecoffey et Sébastien Allaz rapporteur, s'est réunie dans la salle du conseil, le 02 février afin de statuer sur le préavis cité en titre.

Lors de nos travaux, nous avons entendu Mme Patricia Riva, Municipale, responsable du dossier. Mme Riva nous a exposé la genèse, les options et variantes du projet, elle a répondu à satisfaction à l'ensemble de nos questions. Nous la remercions pour sa disponibilité et la clarté de ses propos.

La commission s'est notamment interrogée sur le budget dédié à l'échange du bassin, qui représente environ 50% des coûts du projet. Nous avons évoqué avec Mme Riva les différentes options, y compris l'installation d'un bassin d'occasion. Vu les faibles écarts de prix, nous abordons dans le sens de la Municipalité et plébiscitons l'échange du bassin tel que présenté, permettant ainsi d'inscrire une nouvelle page dans l'histoire moderne de la commune.

Nous avons aussi soulevé la question sur l'utilité d'un pareil investissement dans ces périodes d'incertitudes. Hormis le refuge, notre village ne possède pas de réelle place d'échange et de rencontre. Cette réalisation va pouvoir être une belle carte de visite de notre village. De plus, la situation géographique à proximité des deux églises avec une vue dégagée sur le Jura est idéale.

Pour terminer, nous avons soulevé la question sur la position des arbres dans le projet, notamment au sujet de la protection solaire des deux bancs. Mme Riva nous a expliqué la problématique de l'ensemble architectural et celle sur la limite de propriété, à notre satisfaction.

Conclusions

- Vu le préavis municipal No 2021-04;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour;
- La commission, à l'unanimité de ses membres, propose au Conseil communal de Bottens d'accepter le préavis 2021-04 tel que présenté.



Bottens, le 15.02.2021

Jean-Pascal Prince

Joseph Ecoffey

Sébastien Allaz, rapporteur